

## COMPTE-RENDU DU CONGRES CONSOLIDE UOF (COM France) GRAVELINES 2021 – Samedi 4 Juillet 2021

Le Congrès consolidé 2021 de l'Union Ornithologique de France (COM France) s'est tenu le Samedi 4 juillet 2021 dans les locaux de SPORTICA à Gravelines.

Ce congrès a débuté le vendredi après-midi par une réunion entre les Présidents des Régions ornithologiques et le Bureau de l'UOF (Com France). Cette réunion s'est tenue à huis clos.

Pour la journée du Samedi, ouverte à tous les adhérents de notre Union, elle s'est déroulée en deux temps ; le matin a été consacré à différentes interventions dont celle de Mr Carlos RAMOA, Président de la Confédération Ornithologique Mondiale, suivie de celles de trois éleveurs de la région qui ont pu mettre en avant et présenter leur élevage :

Mr MORTREUX : Canaris Malinois

Mr SOULLIART : Lonchuras

Mr GRIOCHE : Psittacidés

Pour clore cette matinée, notre Président nous a présenté les programmes d'élevage initiés par UOF PROTECTION.

Notre Congrès national a ainsi pris un tournant nouveau avec un cycle de conférences le matin et l'assemblée Générale proprement dite l'après-midi.

La matinée s'est terminée avec un moment d'accueil, fort chaleureux, avec les représentants de la municipalité.

---

### Assemblée Générale

Mots d'ouverture de l'Assemblée Générale par Pierre CHANNOY, Président de l'UOF (Com France).

Pierre salue tout particulièrement Monsieur Carlos RAMOA, Président de la Confédération Ornithologique Mondiale, qui nous fait l'honneur de sa présence, et Mme Marie-Claire TARNUS, Secrétaire Générale.

Il salue et remercie ensuite tous les Présidents de Région, Membres du Bureau, Membres Délégués, les collègues juges, les responsables de clubs et l'ensemble des éleveurs présents.

Il remercie Paul Mailly, Président de la Région 8 et du club de Gravelines, ainsi que toute la municipalité de Gravelines pour leur accueil chaleureux et pour la préparation minutieuse de ce congrès.

Il souhaite à tous un très bon congrès et qui s'avère être un moment privilégié de rencontre et de partage, d'autant qu'une rencontre en présentiel n'avait plus eu lieu depuis Palavas, en raison des contraintes sanitaires que nous connaissons.

---

### APPEL DES REGIONS

Toutes les régions sont présentes à l'exception des Régions 3, 5, 9 et 14 excusées.

### MINUTE DE SILENCE

Pierre demande à l'assemblée de se lever en mémoire des personnes qui nous ont quittés, plus particulièrement Guy HELLEQUIN, ancien Président de la région Bretagne, Juge CNJF/OMJ et ancien président de la CNJF.

## **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président donne lecture de l'ordre du jour du Congrès, ordre du jour adressé en amont à l'ensemble des Présidents de Région  
Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE L'UOF (COM France)**

Pierre donne lecture du rapport moral UOF et UOF PROTECTION. Ce rapport est intégré dans le cahier du Congrès  
Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT DU PRESIDENT DE LA SAS**

Ce rapport est intégré dans le cahier du Congrès

## **RAPPORT FINANCIER**

Philippe GUELLERIN présente les rapports financiers de l'UOF (Com France) et de la SAS « LES OISEAUX DU MONDE »

Le détail des comptes est repris dans le cahier du Congrès.

Il relève un meilleur résultat financier de la SAS en raison de l'absence du Championnat de France et la reprise bénévole de la conception de la revue.

Le coût financier de la revue a été réduit, notamment en ce qui concerne les frais d'impression. A noter aussi le travail bénévole important de Guy Doumergue pour la mise en page et de Lionel Durochat pour la mise en œuvre des articles.

Le rapport financier d'UOF Protection étant marginal, les finances étant intégrées pour bonne partie dans ceux de l'UOF (COM France), il sera intégré directement en annexe du compte-rendu.

Les rapports financiers sont votés à l'unanimité, suivis d'applaudissements chaleureux.

## **NATIONAL DE GRAVELINES – CHAMPIONNAT DE FRANCE 2021**

Paul Mailly présente les grandes lignes du Championnat de France 2021 qui se déroulera sur le site de SPORTICA.  
Il revient sur l'impossibilité de changer la date du national qui reste fixé aux 13 et 14 novembre. Nous retrouverons la même organisation qu'en 2013 avec les mêmes locaux mis à disposition. Du coup, les emplacements de la bourse, des stands commerciaux restent inchangés.

Les avantages offerts sont nombreux : Mise à disposition des salles gratuite, vins d'honneur offerts par la municipalité, décoration de la salle par les services des espaces verts, diverses subventions attribuées...

L'hébergement et la restauration se feront sur la base de ce qui a été réalisé en 2013.

Le détail de l'organisation et tous les documents d'inscription seront diffusés à partir de la rentrée.

Tout le monde croise les doigts afin que les conditions sanitaires en vigueur nous permettent de réaliser le Championnat.

## **VOTE DES SUBVENTIONS AUX CLUBS TECHNIQUES**

Alain THERES présente les deux demandes de subventions des clubs techniques : CTP et CGTE ;

Après présentation des dossiers et échanges, il est décidé d'attribuer une subvention de 400 € à chacun des deux clubs techniques.

Il est rappelé à ce sujet que les mentions de CHAMPIONNAT DE FRANCE ou de NATIONAL sont réservés au seul Championnat de France toutes catégories organisé par l'UOF (Com France). Ce label ne doit pas être utilisé par les clubs techniques qui peuvent utiliser l'expression « Festival National ».

## **VOTE DES VŒUX DU BUREAU NATIONAL ET DES REGIONS**

L'ensemble des vœux est repris dans le cahier du congrès. Les réponses aux vœux « ACCEPTE » ou « REFUSE » est indiqué au regard de chaque vœux. Le vœu est retenu si la ligne des régions est en jaune, le vœu n'a pas été retenu si la ligne des régions est en rouge. Un récapitulatif des vœux retenus est repris en fin de compte-rendu.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Pierre profite de la présence du Président de la COM pour soumettre aux Présidents de Région la demande de déposer une candidature de la France pour un prochain Mondial en France. Compte-tenu des demandes déjà déposées nous serions au mieux en 2027.

Les Présidents avaient déjà donné un avis favorable pour une candidature en partenariat avec l'Allemagne. Malheureusement à ce jour aucune avancée n'a été enregistrée à ce niveau. Ce partenariat peut toutefois rester d'actualité si l'Allemagne devait s'engager.

Trois sites peuvent d'ores et déjà être envisagés, compte-tenu de leurs possibilités et de leur situation : Tours, Colmar, Gravelines.

Après différents échanges, les Présidents donnent leur accord à l'unanimité des régions présentes.

Il est décidé la mise en place d'une Commission de Discipline pour le cas où celle-ci aurait à statuer. Après échanges, Guy DOUMERGUE et Serge LE LIGEOUR ont été désignés par leurs collègues comme représentants des Présidents de Région.

Appel à candidature pour le prochain National : La région 4 donne son accord pour Castres en 2022. Compte-tenu des problèmes de calendrier que peuvent rencontrer les régions, il est décidé que le Championnat de France pourrait également se dérouler sur la première semaine du mois de janvier.

Les Présidents de région sont invités à réfléchir pour la suite ; il n'est pas exclu que la Région 1 se positionne pour 2023.

Sur demande de Serge Le Ligeour, il est rappelé que le renouvellement des membres du bureau national est prévu au congrès 2022. Les éventuelles candidatures à la présidence doivent donc être adressées au plus tard au 31 décembre 2021.

A la question relative au projet de modification des cotisations, après débat entre les Présidents de région en leur séance de travail du vendredi après-midi, il a été décidé d'ajourner le projet en l'état.

Le Congrès a décidé que de nouvelles propositions seront faites aux Présidents de Région à partir de la rentrée. On ira davantage vers une cotisation « Loisirs » et une cotisation « Compétiteurs ». Il n'est pas exclu une « cotisation d'appel » pour une période limitée pour de nouveaux adhérents

## **CLOTURE DU CONGRES – MOTS DE CONCLUSION**

Pierre Channoy remercie l'assemblée pour le très bon déroulé des débats ; il espère que cette nouvelle mouture du Congrès National consolidé a donné satisfaction et qu'elle puisse être reconduite.

Il réitère encore ses remerciements au Président de la COM, notamment pour sa présentation des activités de la Confédération, présentation qui a particulièrement marqué les participants. Au nom de l'UOF (Com France) il lui remet la médaille d'honneur de l'UOF.

Avant de lui céder la parole pour le mot de la fin, Pierre CHANNOY ne cache pas sa satisfaction par rapport au déroulement de ce congrès et réitère tous ses remerciements au Membres du Bureau national, aux Présidents de Région, ainsi qu'à tous les éleveurs et adhérents présents.

Le mot de la fin est laissé à Carlos RAMOA, Président de la COM.

Il nous remercie pour notre accueil, il se dit émerveillé par le bon déroulement de ce congrès national et très heureux d'avoir pu partager cette journée avec nous, émerveillé aussi d'entendre la candidature de l'UOF (COM France) pour un prochain Mondial. Il dit attendre avec impatience la confirmation officielle de la COM France à ce sujet.

## VŒUX DU CONGRES RETENUS PAR LES PRESIDENTS DE REGION

**Vœu B1** : A l'exception des projets du Bureau national, aucun vœu impactant lourdement le fonctionnement de l'Union ne pourra être présenté par une région ou par tout autre organe de l'UOF (COM France) sans qu'il indique en même temps sa faisabilité (pratique, financière) et son impact possible.

**Vœu B3** : Le Bureau national appelle les Régions à se porter volontaires pour expérimenter, dès 2022, des actions communes (Exemples : un championnat interrégional, une grande bourse interrégionale, une journée technique interrégionale, un convoyage commun pour le National UOF ou une autre grande manifestation organisée par l'UOF ou une de ses composantes ...).

**Vœu B4** : Le Bureau national appelle les Régions à se porter volontaires pour expérimenter dès 2022, au niveau club ou au niveau Région, l'organisation de « mini-concours » intégrés lors de bourses = jugements d'une demi-journée sur un groupe d'oiseaux restreint dans le cadre d'une bourse.

**Vœu B5** : Le Bureau national demande que les vœux remontés par les régions soient rédigés correctement et donc compréhensibles facilement, notamment en précisant de quoi il s'agit exactement (*le domaine*), quel est réellement le souhait (*formulation simple et précise*) et avec une argumentation explicite. Il en va de la responsabilité de chaque région qui s'engage derrière un vœu remonté.

**Vœu B6** : **Le fonctionnement actuel de la gestion des adhérents à l'Union pose aujourd'hui de plus en plus de problèmes et ne permet plus d'avoir une situation et une gestion transparente des adhérents à l'instant « T ».** (Ainsi on remarque de plus en plus que de nombreux adhérents se voient privés de services auxquels ils auraient droits, puisque leur adhésion n'a pas été enregistrée ou mise à jour par le club). De plus, la cotisation de nombreux adhérents ne commandant pas forcément de bagues, n'est pas enregistrée sur Ornithonet ni réglée par leur club. Ces personnes sont ainsi « oubliées », ne sont donc pas considérés comme adhérents, et ne peuvent donc pas bénéficier des services et des actions mis à leur disposition par l'union (Newsletter, revue numérique, visioconférences, assurance etc. ...); ces adhérents ne sont bien souvent pas au courant et forts surpris lorsque des accès à certaines prestations leurs sont refusés. A l'inverse, les membres "sympathisants" ne réglant aucune cotisation UOF par leur club local ne doivent pas être enregistrés dans Ornithonet. En effet, ces membres ne peuvent bénéficier gratuitement de nos services précités. Afin de palier à cette difficulté, et par soucis de transparence, le Bureau national demande que les cotisations soient dorénavant remontées mensuellement au fur et à mesure du paiement de celle-ci par l'adhérent. La cotisation est valable pour une année « N », soit du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre. Toutefois selon les règles en vigueur dans l'Union la cotisation de l'année N+1 doit être réglée dès la première commande de bagues de l'année N+1. (Donc possible dès le 1<sup>er</sup> juillet de l'année N). Un adhérent commandant des bagues express de l'année N en juillet, devra également bien être à jour de sa cotisation pour l'année N, la cotisation de l'année N+1 ne lui ouvrant pas les droits suffisants pour ce faire. Cette disposition entrerait en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les cotisations 2022 et sera alors accompagnée d'un document explicatif adéquat.

***Il est décidé que les cotisations soient dorénavant rattachées à l'année civile (Cotisation 2021, 2022). Les appels de cotisations se feront en deux temps : au moment du congrès national et en fin d'année. Un décompte sera envoyé aux Présidents de région par le Président de la SAS avec copie au Trésorier de l'UOF (Com France). Il reste d'actualité qu'une commande de bague pour une année X engendre automatiquement la cotisation pour ladite année.***

## VŒU EXCEPTIONNEL

Les vœux de la Région 8, ainsi que les vœux du CTP, présentés respectivement par Paul MAILLY et François GERARDIN, étant arrivés hors délai, les régions sont invitées à se prononcer au préalable sur leur recevabilité. Ce vœu tient compte de la situation exceptionnelle liée à la situation sanitaire.

*NB – Au cas où le présent vœu venait à ne pas être validé par le congrès, les vœux formulés hors délai seraient automatiquement inexistantes et les votes liés caducs.*

## VŒU CONCERNANT LES MILLESIMES ACCEPTES EN CONCOURS POUR 2021

**Vœu 1a** : Compte-tenu de l'annulation quasi générale des concours 2020 au regard de la situation exceptionnelle due à la crise sanitaire, nous demandons au titre de l'année 2021 l'attribution d'une année supplémentaire de présentation en concours pour tous les oiseaux et **pour l'ensemble des concours**.

**Vœu 1b** : Compte-tenu de l'annulation quasi générale des concours 2020 au regard de la situation exceptionnelle due à la crise sanitaire, nous demandons au titre de l'année 2021 l'attribution d'une année supplémentaire de présentation en concours pour tous les oiseaux **au championnat National**.

## VŒUX TECHNIQUES – CLASSIFICATIONS - CNJF

**Vœu 2** : Dissoudre la CNJF et refaire une vraie Commission des juges

Ce vœu a été reformulé avant les votes : **Refonte de l'organisation et du fonctionnement de la CNJF au sein de l'UOF (Com France)**

**Vœu 9** : Remettre à jour les textes de la Commission Intertechnique : le CTP propose une actualisation des textes régissant la Commission Intertechnique, ainsi que l'organigramme de la CIT datant, sauf erreur de notre part, de 1985.

**Vœu 10** : Le Bureau National communique régulièrement sur des mesures de protection des espèces rares, néanmoins cette préoccupation ne se traduit pas forcément encore dans la classification des psittacidés. Sur ce constat nous demandons : le passage sur trois années de jugement des classes M1 à M9 et l'ouverture de classes spécifiques pour les espèces en classes communes M5 et M9.

*Dans la classification officielle 2020 les perruches ondulées de couleurs (espèce communément élevée) sont jugées sur 2 ans, cependant toutes les petites américaines classe M1 à M9 sont elles aussi jugés sur 2 ans alors qu'elles sont bien moins communément élevées (difficulté d'élevage pour certaines d'entre elles) et pour ce qui concerne les classes "multiples" M5 à M9 le regroupement d'espèces n'encourage en rien leur développement en élevage et de ce fait en concours !*

## CHAMPIONNAT NATIONAL – CALENDRIER DES CONCOURS

**Vœu 11 a** : Nous demandons qu'à compter de 2022 les championnats nationaux se déroulent impérativement en décembre.

**Vœu reformulé** : ... **à partir de la dernière semaine de novembre et possibilité aussi début janvier**

**Vœu 13** : Communication des comptes - rendus de réunion du Bureau National dans un délai d'un mois après la date de tenue des réunions.

\*\*\*\*\*